

**COMPTE RENDU REUNION N°5-2021**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE NERCILLAC**  
**DU 28 MAI A 18H A LA MAIRIE**

**PRESENTS** : Mr DUPONT, Mme GORGAS, Mr GALLARD, Mmes DELHOUMEAU, DARMAILLAC, DELMON, NEOLIER, MANGEARD, RANSON, Mrs FUSEAU, LA SOUDIERE, PAILLAT, PONTCHARRAUD

**Excusées** : Mme MANGEARD a donné pouvoir à Mr GALLARD, Mme NEOLIER a donné pouvoir à Mme DELHOUMEAU.

Mr GALLARD a été désigné secrétaire de séance.

**. APPROBATION DU COMPTE RENDU N° 4.2021 DE LA REUNION DU 02.04.2021**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

**. PREPARATION DES ELECTIONS DE JUIN**

La répartition des membres du bureau a été déjà communiquée aux conseillers.

**. REMPLACEMENT DELEGUE AUX ORGANISMES EXTERIEURS**

Suite à la démission du 03 Mai 2021, de Mr JUNG Joël, Délégué : au SDEG, au SYMBA, DEFENSE, il convient de le remplacer dans ces organismes extérieurs.

SDEG : sont désignés à l'unanimité : Mr PAILLAT Franck Titulaire, Mr GALLARD Michel Suppléant

SYMBA : sont désignés à l'unanimité : Mr FUSEAU Alexandre Titulaire, Mr PONTCHARRAUD Suppléant

DEFENSE : est désigné : Mr LA SOUDIERE Alain

**. RECRUTEMENT D'UNE CANTINIERE**

Mme LECLERCQ Catherine a déposé une demande de disponibilité à compter du 01 Août 2021.

Mr le Maire et Mme GORGAS Brigitte Adjointe, ont reçu 4 personnes en entretien individuel. Une candidature est retenue. Ce dossier sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil.

Recrutement en CDD pour accroissement temporaire d'activité pour l'année scolaire 2021-2022.

**. FRELONS ASIATIQUES**

Lors de sa réunion du 30 Juin 2017, le conseil municipal avait décidé de prendre en charge à 100 % les frais d'intervention de lutte contre les frelons asiatiques sur les propriétés privées.

Le conseil municipal, à l'unanimité renouvelle cette décision avec un plafond de 100 €.

**. CONVENTIONS AVEC LES ASSOCIATIONS DE ST BRICE**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas renouveler les conventions de mises à disposition de la salle des fêtes de St Brice à compter du 1<sup>er</sup>.09.2021. Monique DELHOUMEAU, Adjointe, va téléphoner aux Présidents, Mr RIGAUD Grégory, de LAIMUOI et Mme ROLLAND pour la gymnastique de St Brice, pour les prévenir dès maintenant.

**. PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE TRANSPORT POUR LE VOYAGE SCOLAIRE LE 04.06.2021 A BROUAGE**

Le Maire informe le conseil municipal, qu'il a donné son accord pour la prise en charge par la commune des frais de transport ainsi que du projet pédagogique (entrées) pour le voyage scolaire du 04 Juin 2021 à Brouage (17).

Le conseil municipal valide cette décision.

**. HORAIRES D'OUVERTURE DE LA GARDERIE SCOLAIRE**

A compter de la prochaine rentrée scolaire, la garderie scolaire, ouvrira à partir de 7h15.

**. PROTECTION INCENDIE AU VILLAGE DU BALLET**

Le Maire a négocié avec les consorts TRICOIRE, pour l'achat à l'euro symbolique d'une parcelle d'environ 600 m2 pour installer une citerne souple pour la protection incendie. Les frais de géomètre et de notaire seront pris en charge par la commune.

**. ACHAT TERRAIN PARKING DES 3 COMMERCE RUE DE COGNAC**

Après trois années consécutives d'inscription budgétaire, le Maire a relancé de nouveau Mr RIGAUD Mickaël, sociétaire de la SCI du Pré nouveau, pour acheter 944 m2 de terrain (délibération 2019-10-37), afin de concrétiser par acte notarié. Le Maire lui a indiqué que si au cours de l'année 2021, l'achat n'était pas conclu, il ne donnera pas lieu d'inscription au budget en 2022.

**. PLUï INTERCOMMUNAL DE GRAND COGNAC**

Le Maire informe le conseil municipal que le PLUï de Grand Cognac, devrait entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> Janvier 2023. Les zones constructibles vont être diminuées, il indique qu'il va prendre contact avec les propriétaires des parcelles situées en zone lotissement, pour les informer que leurs parcelles risquent de ne plus être constructibles, et que des projets devront déposés avant le 31.12.2022 sous peine que leurs parcelles ne soient plus constructibles.

**. RECRUTEMENT D'UN CDD PENDANT 6 SEMAINES, CONGES D'ETE DU PERSONNEL DU SERVICE TECHNIQUE**

Le conseil municipal décide de recruter un CDD pendant 6 semaines durant les congés d'été du personnel du service technique, et est à la recherche d'un, voir deux candidats.

**. CALITOM FACTURATION AUX COMMUNES**

Un rendez-vous est prévu avec Calitom, semaine 23, afin de faire le point sur les endroits de collecte et des conteneurs.

**. SALLE POLYVALENTE**

Le Maire donne la situation actuelle du chantier, qui n'est pas terminé à ce jour.

**. ARRETE DU MAIRE POUR ENTRETIEN DES ADMINISTRES DEVANT LEUR DOMICILE**

Le Maire va prendre un arrêté stipulant que les administrés devront entretenir devant leur domicile.

**. MANIFESTATION CETTE ANNEE**

Compte tenu des conditions sanitaires, à priori il n'y aura pas de manifestation cette année, sauf nouvelles instructions de l'Etat.

**. LISTE DES TRAVAUX DES AGENTS DU SERVICE TECHNIQUE**

La liste des travaux des agents du service technique sera transmise au conseil municipal.

**. ENTRETIEN DES RUES PRINCIPALES DU BOURG, DES ENTREES ET DES VILLAGES**

Le Maire a sollicité SONECO pour un devis pour l'entretien des rues principales du Bourg. L'entretien des villages sera pris en charge par les agents communaux. Il faudra tenir compte des travaux commandés, à réaliser sur la voirie. Le broyage des bas-côtés sera terminé fin juin.

**ARTICLE POUR LE NUMERIQUE**

L'article sera distribué en même temps que Le Nercillacais.

**PIZZERIA RUE DE COGNAC**

Changement de propriétaire à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2021. Ils se sont présentés à la mairie.

**PROJET CETTEFAMILLE RUE DE REPARSAC**

Mme GORGAS Brigitte, Adjointe, présente le projet de Cettefamille. Il s'agit d'habitats partagés avec assistance pour séniors. Après plusieurs échanges avec le Vice-Président, la société souhaiterait acquérir les terrains communaux, Rue de Réparsac, cadastrés Section B n°518 et 519, au prix de 20 000 € et viabilisé (EDF 1303 €-Assainissement 1 500 €-Véolia 2 200 €, soit 5 003 €), il faudrait prévoir un chemin d'accès de 4 m de largeur, desservant également la partie haute, côté chemin Champ Losey.

Après débat, et compte tenu que le projet ne fait pas l'unanimité à ce jour, le conseil municipal reporte le projet.

**REORGANISATION DES COMMISSIONS**

Suite à la démission du 03 Mai 2021, de Mr JUNG Joël, les commissions seront réorganisées. Un conseiller délégué pourra être élu, il aura en charge la voirie et les fossés. Mr FUSEAU Alexandre est candidat, Mr le Maire propose aux personnes intéressées de se faire connaître semaine 22.

Les convocations et les comptes rendus sont à diffuser à l'ensemble du conseil municipal.

Prochaine réunion le 25 Juin ou 02 Juillet 2021.

Levée de la réunion à 20H

Le Secrétaire  
Michel GALLARD

